

AVIS DE CONVOCATION

Réunion du comité de participation des parents (CPP)

Le lundi 13 novembre 2017 à compter de 18 h 30
Siège social de Toronto/par audioconférence

AUX MEMBRES DU COMITÉ DE PARTICIPATION DES PARENTS (CPP)

Membres du Conseil :

M^{me} Véronique Emery, membre du Conseil (coprésidente du comité)
M. Guillaume Teasdale, membre du Conseil

Parents :

M. Youssef Kalogo, membre représentant la région de Toronto (coprésident du comité)
M. Louis Kdouh, membre représentant la région de Peel
M^{me} Geneviève Oger, membre représentant la région de Toronto
M. Mohamed Sekkak, membre représentant la région de Toronto

Vous êtes par la présente convoqué-e-s à la

Réunion du : **Comité de participation des parents**

Date : **Le 13 novembre 2017**

Heure : **de 18 h 30 à 20 h 30**

Lieu : **Siège social de Toronto**
116, Cornelius Parkway
Toronto (Ontario) M6L 2K5

COMITÉ DE PARTICIPATION DES PARENTS (CPP)

Le 13 novembre 2017 à compter de 18 h 30

Siège social de Toronto et audioconférence
116, Cornelius Parkway
Toronto (Ontario) M6L 2K5

- Pour les membres en région sur le grand territoire du CSViamonde, l'audioconférence ou la vidéoconférence à partir du site d'une école secondaire du Conseil est préconisée. Veuillez nous préciser l'option retenue afin que nous assumions adéquatement la planification de la rencontre.

ORDRE DU JOUR

1. Mot d'ouverture
2. Affaires courantes :
 - 2.1 Adoption de l'ordre du jour
 - 2.2 Déclaration de conflit d'intérêt
 - 2.3 Adoption du procès-verbal de la réunion du 24 avril 2017
 - 2.4 Questions découlant du procès-verbal de la réunion du 24 avril 2017
3. Politiques en consultation :
 - 3.1 Politique 3,12 – Recherche-action menée au sein du CSViamonde
 - 3.2 Politique sur l'accélération et le redoublement à l'élémentaire
4. Candidatures pour 2017-2019 (**sera remis séance tenante**)
5. Rapport de la séance de réseautage/partage du 24 avril
6. Subvention du Ministère pour le projet régional de participation des parents
7. Prochaine réunion : le lundi 15 janvier 2018
8. Levée de la réunion

POINT NO 2.3 DE L'ORDRE DU JOUR

NON ADOPTÉ

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE PARTICIPATION DES PARENTS (CPP)

Le 24 avril 2017

Le CPP tient une réunion le 24 avril 2017 de 18 h 30 à 18 h 45 dans la salle de vidéoconférence de l'École secondaire Toronto-Ouest située au 330, avenue Lansdowne, Toronto (Ontario) sous la présidence de M. Youssef Kalogo, coprésident du comité.

Membres du comité présents :

Membres du Conseil :

M^{me} Véronique Emery, membre du Conseil (par audioconférence)

M. Guillaume Teasdale, membre du Conseil (par audioconférence)

Parents :

M. Youssef Kalogo, membre représentant la région de Toronto

M. Louis Kdouh, membre représentant la région de Peel (par audioconférence)

Absents :

M. Patrick Brault, membre représentant la région du Sud-Ouest

M^{me} Geneviève Oger, membre représentant la région de Toronto

Membres de l'administration présents :

M Martin Bertrand, directeur de l'éducation

M^{me} Tricia Verreault, adjointe à la surintendance de l'éducation

M^{me} Désirée Bigaignon, secrétaire de séances du Conseil

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Kdouh, appuyé par conseillère Emery, propose :

QUE l'ordre du jour soit approuvé.

La motion est adoptée.

2. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Il n'y a aucune déclaration de conflit d'intérêts.

POINT NO 2.3 DE L'ORDRE DU JOUR

Réunion du comité de participation des parents (CPP)– Le 24 avril 2017

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 6 MARS 2017

M. Kdouh, appuyé par conseiller Teasdale, propose :

QUE le procès-verbal de la réunion du 6 mars 2017 soit approuvé.

La motion est adoptée.

4. SOUMISSION DU PROJET «ENGAGEMENT DES PARENTS» POUR LA SUBVENTION DE PARTICIPATION DES PARENTS 2017-2018

Lors de la présentation du projet, M^{me} Tricia Verreault réitère le fait qu'après son élaboration, l'ébauche du projet avait été acheminée aux membres pour rétroaction et qu'il est maintenant présenté à cette réunion-ci pour approbation. En outre, elle souligne qu'à la réunion du mois de novembre, elle présentera la thématique et le lieu quant à la mise en œuvre du projet.

M. Kdouh, appuyé par conseiller Teasdale, propose par la suite :

QUE le CPP recommande au Conseil d'approuver la demande de subvention du projet régional que le CPP a l'intention de soumettre au ministère de l'Éducation intitulé «Demande d'engagement des parents 2018».

La motion est adoptée.

5. RÉTROACTION SUR LES POLITIQUES 2,13 – MESURES D'URGENCE ET 3,31 – PROGRAMME «BONNE ARRIVÉE À L'ÉCOLE»

Le président du comité tient à souligner que les deux politiques, 2,13 – Mesures d'urgence et 3,31 – Programme «Bonne arrivée à l'école» ont déjà été acheminées aux membres pour consultation et qu'elles sont très claires et précises. Il est noté que deux membres ont déjà soumis leur rétroaction.

Conseiller Teasdale, appuyé par conseillère Emery, propose :

QUE le rapport verbal au sujet des politiques 2,13 et 3,31 en consultation soit reçu.

La motion est adoptée.

POINT NO 2.3 DE L'ORDRE DU JOUR

Réunion du comité de participation des parents (CPP)– Le 24 avril 2017

6. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

Il est confirmé que la prochaine réunion aura lieu le 13 novembre 2017 à compter de 18 h 45 comme il a été décidé antérieurement. Comme d'habitude, les membres qui sont à l'extérieur de Toronto peuvent y assister par voies électroniques.

7. LEVÉE DE LA RÉUNION

À 18 h 45, la réunion est levée sur la proposition de M. Kdouh. Il est appuyé par conseillère Emery. La motion est adoptée. Les membres se réuniront par la suite pour la séance de formation organisée à l'intention des membres des conseils d'écoles dans le cadre du projet «Engagement des parents».

Le directeur de l'éducation,

Le coprésident du comité,

Martin Bertrand

Youssef Kalogo

ÉDUCATION ET ÉCOLES

Politique n° 3,12

RECHERCHE-ACTION MENÉE AU SEIN DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Approuvée le 22 novembre 2002

Révisée le 25 mai 2013

Révisée le 16 juin 2017

Prochaine révision en 2021

Page 1 de 4

PRÉAMBULE

Le Conseil scolaire Viamonde (le Conseil) reconnaît la valeur et les avantages d'une recherche-action qui a un impact positif sur l'apprentissage de l'élève.

Toute recherche-action menée auprès des écoles venant des facultés d'éducation, des organismes, des associations et de membres du personnel du Conseil est encouragée.

DÉFINITION

Une recherche-action est définie comme étant une recherche effectuée au sein d'une école en utilisant les élèves, les membres du personnel et les parents, le cas échéant, dans le but d'améliorer l'apprentissage en général en impliquant divers intervenants et intervenantes.

PRINCIPES DIRECTEURS

1. Toute recherche-action doit respecter les valeurs Conseil.
2. Le Conseil favorise les projets de recherche-action novateurs visant à contribuer :
 - a. à l'atteinte de ses priorités pédagogiques;
 - b. au développement de stratégies d'apprentissage et d'enseignement au 21^e siècle;
 - c. à l'amélioration du bien-être de l'élève.
3. Le Conseil se réserve le droit de refuser toute recherche-action qui risque d'interférer avec les priorités d'une école ou du Conseil.
4. Le Conseil se réserve le droit d'annuler son engagement à titre de partenaire d'un projet de recherche-action dans des circonstances exceptionnelles.
5. Le Conseil tente d'être équitable dans la distribution des projets de recherche-action au sein de ses écoles afin de ne pas surimposer les mêmes écoles.
6. L'accès au dossier scolaire de l'élève (DSO) est interdit.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Une recherche-action sera considérée si elle respecte :

- les priorités pédagogiques du conseil;
- la Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée;
- les règles d'éthique généralement reconnues en recherche;
- la confidentialité de l'élève et de l'école;
- l'esprit d'inclusion, être exempte de stéréotype et respecter la valeur de la personne humaine;
- la sécurité et le bien-être des élèves et du personnel;
- un délai raisonnable de la date souhaitée pour entamer la recherche;
- qu'aucun frais ne soit occasionné par l'école et le Conseil.

ÉDUCATION ET ÉCOLES

Politique n° 3,12

RECHERCHE-ACTION MENÉE AU SEIN DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Approuvée le 22 novembre 2002

Révisée le 25 mai 2013

Révisée le 16 juin 2017

Prochaine révision en 2021

Page 2 de 4

PROCESSUS D'APPROBATION

Toute personne qui désire mener une recherche-action auprès d'élèves dans une ou plusieurs écoles du Conseil doit soumettre une demande écrite à la direction d'école ou à la surintendance de l'éducation. Si la demande d'approbation est reçue par la direction d'école, elle doit être acheminée à la surintendance de l'éducation pour fins d'étude.

Une courte description du projet de recherche doit accompagner la demande d'approbation, incluant entre autres, des renseignements au sujet de la personne responsable, objectifs de la recherche-action, groupe-cible, questionnaire, échéancier et confidentialité. Le formulaire « P06 Recherche action menée au sein du Conseil » (annexe A) doit être complété à cette fin par la surintendance de l'éducation.

La demande d'une recherche-action est présentée au comité exécutif pour fin d'approbation.

Une fois l'approbation donnée par le comité exécutif, l'autorisation écrite du parent, tuteur ou tutrice est obligatoire pour toute recherche-action impliquant un élève âgé de moins de 18 ans. L'élève adulte doit aussi donner son approbation écrite.

RÉFÉRENCES

Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée, LRO 1990, c F.31.

**RECHERCHE-ACTION MENÉE
AU SEIN DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**

Approuvée le 22 novembre 2002

Révisée le 25 mai 2013

Révisée le 16 juin 2017

Prochaine révision en 2021

Page 3 de 4



ANNEXE A

**PROJET DE RECHERCHE-ACTION
MENÉE AU SEIN DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE****Instructions :**

1. La direction d'école ou la surintendance de l'éducation doit s'assurer que le formulaire est rempli.
2. Le projet de recherche-action doit être présenté au comité exécutif pour approbation.

École	Année(s)	N° d'élèves
-------	----------	-------------

RESPONSABLE DE LA RECHERCHE

Nom	Copie du projet recherche-action est en annexe <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Adresse	Téléphone
Adresse électronique	Organisme

DESCRIPTION

Description de la recherche-action (Inclure, le cas échéant, l'approbation du conseil d'éthique de l'université)	Date(s)
--	---------

AUTORISATION

Formulaire de permission pour le parent, tuteur, tutrice, élève adulte	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Copie des questionnaires	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Recherche-action présentée au personnel	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Méthode de sélection des élèves	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

Distribution : Original – Surintendance de l'éducation
Copie - Direction de l'école

**RECHERCHE-ACTION MENÉE
AU SEIN DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**

Approuvée le 22 novembre 2002

Révisée le 25 mai 2013

Révisée le 16 juin 2017

Prochaine révision en 2021

Page 4 de 4

Renseignements sur la confidentialité oui non**RECOMMANDATION – EN FAVEUR**De la direction d'école oui nonDu personnel oui non N/A**SIGNATURE**

Date de la demande	Signature du ou de la responsable de la recherche
Date de la demande	Signature de la direction d'école
Date de l'approbation	Signature de la surintendance de l'éducation

ÉDUCATION ET ÉCOLES

Politique n° 3,xx

Accélération et redoublement des élèves à l'élémentaire

Approuvée le 2017

Entrée en vigueur le 2017

PRÉAMBULE

Le conseil scolaire Viamonde reconnaît chez les élèves des capacités et besoins variés, une motivation et une maturité diversifiée ainsi qu'un large éventail de soutien parental et de contextes socio-économiques dans sa communauté. Tenant compte de cela, le Conseil s'engage à offrir des programmes et des services qui répondent aux besoins de ses élèves. L'accélération et le redoublement d'un élève peuvent être considérés comme une stratégie **dans des cas exceptionnels**.

DÉFINITIONS

- 1) **Redoublement** : Reprendre une année scolaire dans le but de favoriser chez l'élève l'acquisition des notions non maîtrisées, de lui faire connaître des succès en respectant son rythme d'apprentissage et de lui permettre d'acquérir plus de maturité.

- 2) **Accélération** : Réduire d'une année scolaire le temps d'apprentissage dans une matière (p. ex., mathématiques) ou l'ensemble des matières à l'intérieur d'un cycle tout en prenant compte des différentes sphères du développement (santé physique et bien-être, compétence sociale, maturité, développement cognitif et langagier, habiletés de communication orale et curiosité intellectuelle) de l'élève.

ÉNONCÉ DE POLITIQUE

Cette politique vise à permettre à chaque élève d'acquérir les compétences nécessaires pour fonctionner de manière satisfaisante pendant son cheminement académique tout en s'assurant que les attentes et contenus d'apprentissage, du Curriculum de l'Ontario, soient respectés. Elle ne vient pas réduire les fonctions de la direction de l'école par rapport au passage des élèves selon la *Loi sur l'Éducation*, article 265 (g), mais simplement préciser les paramètres et responsabilités dans ce domaine.

ÉDUCATION ET ÉCOLES

Politique n° 3,xx

Accélération et redoublement des élèves à l'élémentaire

Approuvée le 2017

Entrée en vigueur le 2017

PRINCIPES DIRECTEURS

Le Conseil scolaire Viamonde s'engage à :

- 1) **Ce qu'aucune entrée précoce à la maternelle ne soit permise.** Seul l'enfant qui atteint l'âge de quatre (4) ans au plus tard le 31 décembre de l'année scolaire débutant en septembre peut être inscrit à la maternelle pour l'année.
- 2) Ce que tous les membres de l'équipe pédagogique ont suivi toutes les étapes du processus d'aide pour appuyer l'élève tel que préconisé par le ministère de l'Éducation¹ et qui prévoit que **le placement idéal pour l'élève** demeure au sein d'une classe où les pairs ont le même âge chronologique.
- 3) Autoriser un redoublement ou une accélération pour un élève **qu'une seule fois pendant ses études à l'élémentaire** (de la 1^{re} à la 8^e année), sauf exception pour l'élève identifié surdoué.
- 4) Informer les parents des élèves de la possibilité de redoublement ou d'accélération au début du processus, puis communiquer la décision définitive.
- 5) Considérer toute demande et tout désir de l'élève et de ses parents dans la prise de décision.
- 6) Mener une étude par l'intermédiaire des Services aux élèves en enfance en difficulté en veillant à ce que toutes les étapes du processus d'aide visant à appuyer chaque élève soient respectées et en assurant une collaboration étroite avec l'équipe-école.

¹ *Éducation de l'enfance en difficulté en Ontario de la maternelle et du jardin d'enfants à la 12e année.*
http://edu.gov.on.ca/fre/document/policy/os/onschools_2017f.pdf, p. 5, août 2017.

POINT NO 5 DE L'ORDRE DU JOUR

Rapport final d'évaluation de la Séance de travail et de partage des conseils d'école de la région de Toronto

Présenté

**Au Comité de participation des parents
Conseil scolaire Viamonde**

**Par
Maryse Francella
Experte-conseil et consultante indépendante**

Le 1^{er} mai 2017

POINT NO 5 DE L'ORDRE DU JOUR

Table of Contents

AVANT-PROPOS	3
SOMMAIRE	3
BILAN ET RECOMMANDATION	4
Recommandation n° 1 :	5
Recommandation n° 2 :	6
Recommandation n° 3 :	7
Recommandation n° 4 :	8
CONCLUSION	8
ANNEXES	8
Annexe 1 : Note de service	9
Annexe 2 : Personnes qui se sont inscrites à la séance	10
Annexe 3 : Formulaire d'évaluation.....	11
Annexe 4 : Le PowerPoint de la session de travail et de partage	13
Annexe 5 : Exemples des 16 questions Kahoot	14

Avant-Propos

Dans le cadre d'un projet pilote, le Comité de participation des parents (CPP) du Conseil scolaire Viamonde a invité tous les membres des conseils d'école des écoles de la région de l'École secondaire Toronto Ouest à participer à une séance de travail et de partage sur l'engagement des parents. Les écoles représentées étaient : École secondaire Toronto Ouest, École élémentaire Charles-Sauriol, École élémentaire Felix-Leclerc, et École élémentaire Pierre-Elliott-Trudeau.

La direction de l'éducation, M. Bertrand et les coprésidents du CPP, Mme Emery et M. Kalogo ont communiqué avec les présidences des conseils d'école de ces écoles en y copiant les directions des écoles afin d'inviter tous les membres du conseil d'école à s'inscrire à la soirée de travail et de partage à l'École secondaire Toronto Ouest, le 24 avril 2017 de 19 h à 21 h (Voir l'annexe 1).

Le projet s'inscrit dans le mandat du CPP de fournir un accompagnement aux membres des conseils d'école dans leurs initiatives visant à accroître la participation des parents.

Sommaire

En plus d'accéder à une panoplie de ressources pratiques dédiées aux parents, les participants ont eu l'occasion d'examiner le mandat des conseils d'école, de partager leurs activités de participation des parents et d'acquérir de nouvelles idées tout en réseautant avec les membres des quatre conseils d'école. Les participants se sont inscrits électroniquement sur Eventbrite.

Des personnes inscrites, 15 étaient présentes dont 5 membres des conseils d'école, 6 directions et directions adjointes des écoles, des membres du CPP et du Conseil scolaire (voir l'annexe 2). Le Directeur de l'éducation, M. Martin Bertrand et le Président du Conseil, M. Jean-François L'Heureux ont ouvert la séance et accueilli les participants.

Le programme de la soirée comprenait des quatre parties suivantes comme recommandé par le CPP :

1. Mandat consultatif du conseil d'école à travers 16 questions à choix multiples en utilisant Kahoot
2. Mandat statutaire du CPP présenté par le coprésident du CPP, M. Youssouf Kalogo
3. Discussion sur la définition de participation et engagement des parents et partage des initiatives locales des conseils d'école
4. Ressources disponibles pour les parents

POINT NO 5 DE L'ORDRE DU JOUR

Les objectifs principaux de la séance étaient d'aider les participants à :

- Reconnaître les rôles et les responsabilités du conseil d'école et du Comité de participation des parents
- Partager et découvrir des pratiques pour améliorer la participation des parents
- Favoriser le réseautage et le partenariat entre les conseils d'école
- Examiner des ressources pour les parents et des outils pour le conseil d'école

L'animation était dynamique et interactive. Les parents, membres des conseils, ainsi que les directions d'école ont fait des contributions importantes lors de la soirée. Les discussions de table étaient fructueuses, mais seulement quelques éléments ont pu être partagés avec tout le groupe.

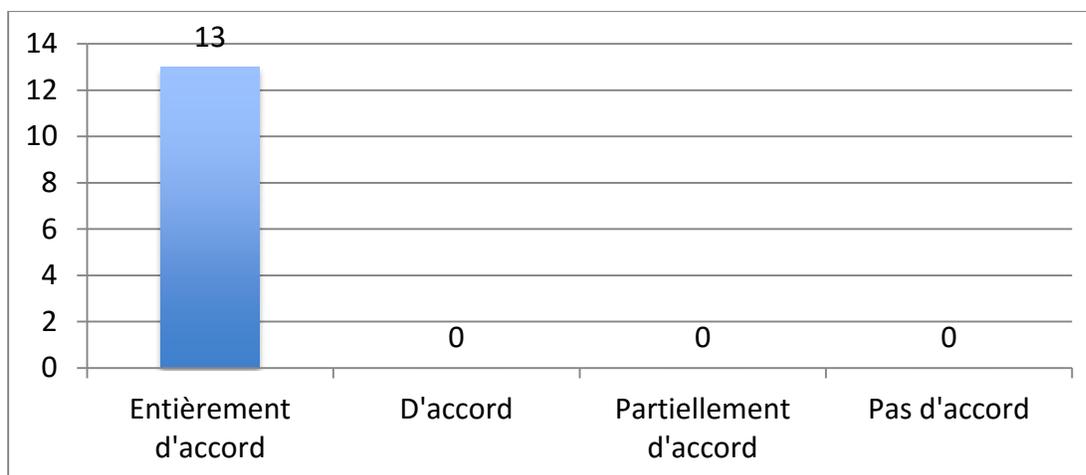
Bilan et recommandation

Les participants ont évalué le contenu, l'animation, le format de la soirée et l'apprentissage. Ils ont fourni des commentaires pour expliquer leur évaluation et ajouter une rétroaction concernant les qualités de la soirée et les suggestions pour l'améliorer.

Les résultats de satisfaction des participants sont présentés sous la forme de réponses aux cinq questions d'évaluation.

1. Je comprends mieux le mandat des conseils d'école.

- Tous les participants ont dit mieux comprendre le mandat des conseils d'école.



Qu'est-ce que vous avez retenu concernant votre rôle au sein du conseil d'école?

POINT NO 5 DE L'ORDRE DU JOUR

Les participants ont dit retenir les éléments suivants concernant leur rôle au sein du conseil d'école :

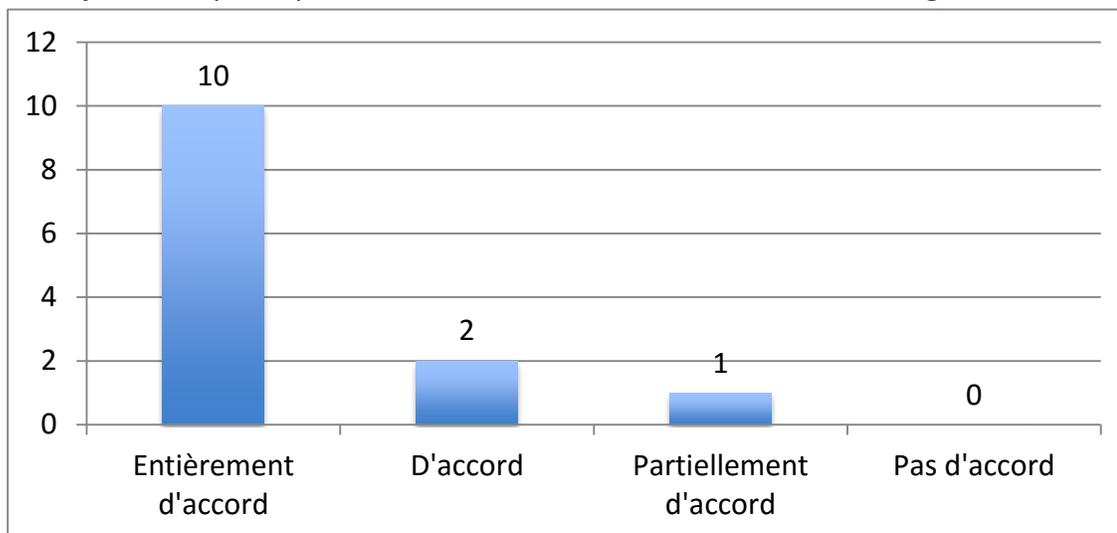
- les questions de la participation des parents
- de travailler sur l'augmentation de la participation des parents
- les informations à propos du conseil des parents
- le rôle consultatif et la variété de la participation des parents
- la différence entre le rôle du conseil et celui de la direction d'école
- l'importance de revoir ceci avec le conseil de parents dès octobre
- qu'il y a des nuances qui leur avait échappées
- le rôle consultatif et l'importance de la participation des parents à l'école et au conseil d'école

Recommandation n° 1 :

- Continuer d'utiliser Kahoot (ou format semblable) pour réviser le mandat et les responsabilités du Conseil d'école. Il y a eu plusieurs discussions et questions des participants, soit des parents ou des directions d'école.
- Cette partie pourrait être raccourcie en éliminant quelques questions ou en réduisant le temps pour répondre à 10 secondes au lieu de 20 secondes.

2. J'ai découvert de nouvelles stratégies qui visent l'augmentation de la participation des parents que l'on pourrait mettre en œuvre au sein de notre école.

- La majorité des participants ont dit avoir découvert de nouvelles stratégies.



S.V.P., donnez des exemples ou une courte explication pour votre réponse :

POINT NO 5 DE L'ORDRE DU JOUR

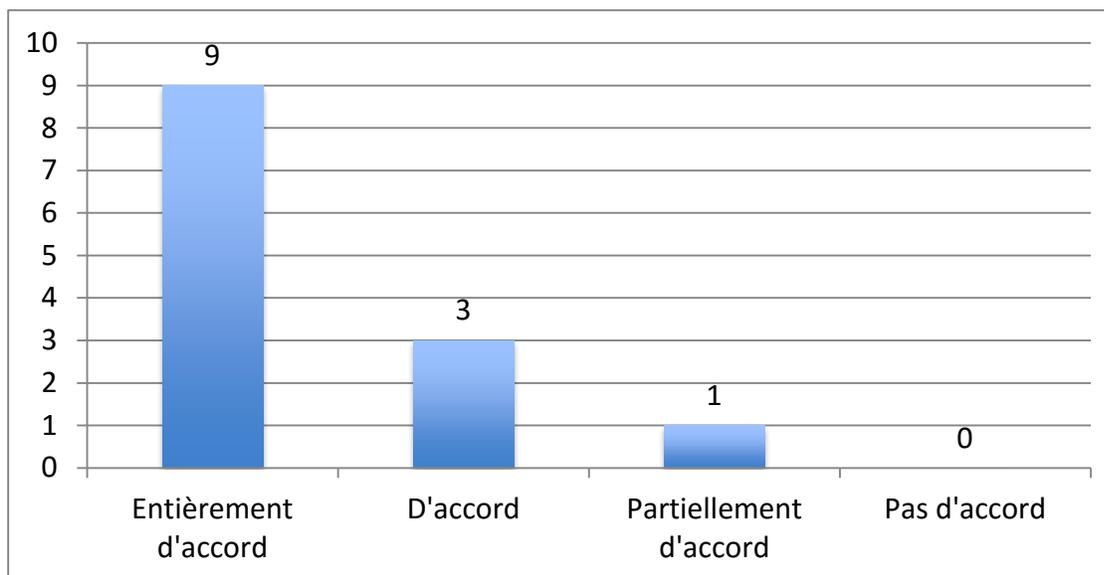
- en discutant avec les membres d'autres écoles, de combiner des événements (spectacles, soirée, etc.) et d'y ajouter des outils pour les parents
- l'engagement /collaboration à la maison et ailleurs
- la mise en oeuvre des pratiques réussies dans les autres conseils d'école
- de façon d'aller chercher les parents à la maison
- (certification d'engagement)
- de partage avec les autres écoles afin apportent de bonnes idées
- le Carnaval de fin d'année; le repas multiculturel

Recommandation n° 2 :

- Raccourcir la partie sur le mandat des conseils scolaires afin de permettre du temps pour le partage en plénière et les discussions sur les projets initiés par divers conseils d'école.

3. Je comprends mieux le mandat du Comité de participation des parents (CPP).

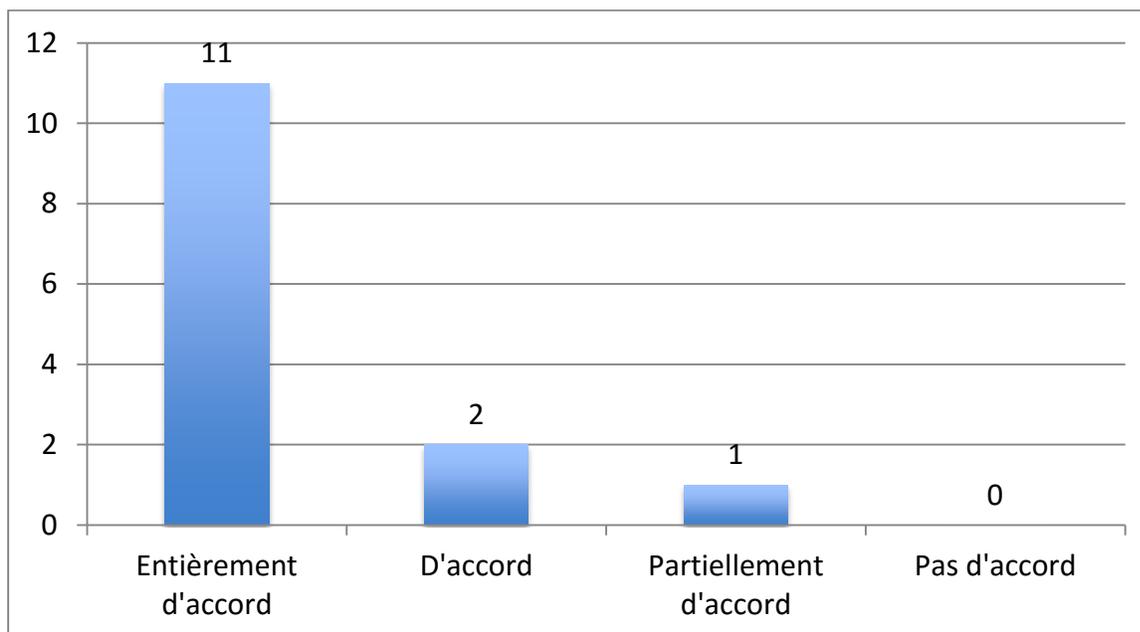
- La majorité des parents ont dit mieux comprendre le mandat du Comité de participation des parents (CPP).



4. J'ai aimé le déroulement et les activités de la soirée.

POINT NO 5 DE L'ORDRE DU JOUR

- La majorité des participants a dit aimer le déroulement et les activités de la soirée.



S.V.P., expliquez pourquoi :

- le format du déroulement de la soirée et les ressources
- la soirée dynamique, variée, intéressante. Le format est à garder.
- format participatif
- du jeu Kahoot et tous les détails
- de très bons points ont été apportés
- la bonne participation et bonnes variations de niveaux de rôle de participants
- les informations pertinentes, mais livrées trop rapidement
- la session interactive et très constructive
- livraison claire, interactive et renseignement concis

Recommandation n° 3 :

- Continuer d'animer la soirée de façon à maximiser la contribution des participants et les discussions sur les diverses questions.

5. Veuillez offrir des commentaires ou des suggestions pour améliorer cette session de travail :

POINT NO 5 DE L'ORDRE DU JOUR

- C'est une idée excellente de créer ce dialogue et de semer l'idée importante des différents moyens de participation par un parent; de ne pas apprécier
- très interactif et participatif
- fournir plus de temps pour la présentation et les échanges entre participants
- raccourcir le PPT et permettre plus de temps pour les échanges
- le quizz sur les conseils d'école était trop long
- faire cette soirée en novembre ou en début d'année.
- C'était superbe. Un grand merci pour la présentation.

Recommandation n° 4 :

De continuer ce projet pilote afin de soutenir ce que les parents membres des conseils d'école ont aimé, soit l'occasion de partager des initiatives, de combiner des initiatives ou de créer des partenariats entre conseils d'école.

De tenir compte des recommandations 1 et 2 visant à réduire quelques composantes de la soirée afin de fournir plus de temps pour les partages.

De promouvoir davantage l'activité afin d'accroître les inscriptions des membres des conseils d'école.

Conclusion

Ce rapport met en évidence les forces de la séance telle qu'animée ainsi que les recommandations des participants qui aideront à améliorer les prochaines séances. En général, les parents et les directions ont apprécié la séance de travail et de partage, mais auraient aimé davantage de temps pour explorer les initiatives partagées entre les conseils d'école.

Les participants ont souligné avoir aimé accroître leurs connaissances en matière de la participation des parents, partager des idées, et nouer des liens avec d'autres conseils d'école.

Bien qu'un petit nombre de parents membres des conseils d'école était présent, les participants ont fourni de nombreux commentaires qui pourraient être utiles dans la promotion d'initiatives semblables.

Par ailleurs, les directions d'école pourront utiliser la présentation PowerPoint en début d'année avec leur conseil d'école comme suggéré par plusieurs participants (voir annexes 4 et 5).

Annexes

POINT NO 5 DE L'ORDRE DU JOUR

Annexe 1 : Note de service

Destinataires : Directions et Présidence des conseils d'école des écoles suivantes :

École secondaire Toronto Ouest
École élémentaire Charles-Sauriol
École élémentaire Félix-Leclerc
École élémentaire Pierre-Elliott-Trudeau

Expéditeurs : Martin Bertrand, direction de l'éducation, et la coprésidence du Comité de participation des parents, Véronique Emery et Youssouf Kalogo

Date : Le 7 mars 2017

Objet : Invitation à une soirée de formation sur l'engagement des parents pour les membres des conseils d'école organisée par le CPP de Viamonde

Dans le cadre d'un projet du Comité de participation des parents (CPP) du Conseil, nous avons le plaisir d'inviter tous les membres de votre conseil d'école à participer à une formation interactive sur l'engagement des parents.

Cet événement aura lieu le lundi 24 avril de 19 h à 21 h à l'École secondaire Toronto Ouest, au 330, avenue Lansdowne, Toronto. L'accueil aura lieu à compter de 18 h 45.

En plus d'accéder à une panoplie de ressources pratiques dédiées aux parents, les participantes et participants auront l'occasion d'examiner le mandat des conseils d'école, de partager leurs activités de participation des parents, d'acquérir de nouvelles idées et de rencontrer les membres d'autres conseils d'école.

Les participantes et participants peuvent s'inscrire à cette soirée en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.eventbrite.ca/e/billets-soiree-de-formation-sur-lengagement-des-parents-du-cpp-du-conseil-scolaire-viamonde-32625336259>

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec Mme Tricia Verreault, adjointe à la surintendance de l'éducation.

Nous tenons à vous remercier d'avance de promouvoir cet événement auprès des membres de votre conseil d'école.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées

POINT NO 5 DE L'ORDRE DU JOUR

Le directeur de l'éducation	La coprésidente	Le coprésident
Martin Bertrand	Véronique Emery	Youssef Kalogo

- c. c. Tricia Verreault, adjointe à la surintendance de l'éducation
Sébastien Fontaine, surintendant de l'éducation
Jean-François
L'Heureux, président du Conseil

Annexe 2 : Personnes qui se sont inscrites à la séance

Prénom	Nom	Nom de l'école	Présence
Membres du conseil d'école présents (5 présents)			
1. Laura	Armstrong Heckly	ÉS Toronto Ouest	Présente
2. Karina	Bowen	ÉS Toronto Ouest	Présente
3. Stéphane	Aubry	ÉS Toronto Ouest	
4. Sylvie	Pellerin	ÉE Felix Leclerc	Présente
5. Constant	Adonis	ÉE Felix Leclerc	Présent
6. Céline	Castonguay	ÉE Pierre-Elliott-Trudeau	
7. Jocelyne	Auger	ÉE Pierre-Elliott-Trudeau	
8. Isabelle	Roy	ÉE Charles Sauriol	
9. Cindy	Ambrose	ÉE Charles-Sauriol	Présente
Membres du Comité de participation de parents et du Conseil			
10. Geneviève	Oger	Membre du CPP	Présente
11. Youssef	Kalogo	Coprésident du CPP	Présent
12. Louis	Kdouh	Membre du CPP	
13. Martin	Bertrand	Directeur de l'éducation	Présent
14. Sébastien	Fontaine	Surintendant de l'éducation	Présent
15. Tricia	Verreault	Surintendante adjointe	Présente
Toutes les directions des écoles étaient présentes			
16. Sylvie	Pellerin	ÉE Félix Leclerc	Présente
17. Jocelyne	Auger	ÉE Pierre Elliott Trudeau	Présente
18. Monia	Lalande	ÉE Charles Sauriol	Présente
19. Hugues	Kamga Wambo	ÉS Toronto Ouest	Présent
		Direction-adj. ÉE Charles-	Présente
20. Ana	Barbosa	Sauriol	

Annexe 3 : Formulaire d'évaluation

**FORMULAIRES D'ÉVALUATION DE TRAVAIL ET DE RÉSEAUTAGE
SÉANCE ORGANISÉE PAR LE CPP DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE
Le 24 avril 2017**

Veillez encercler la lettre qui correspond le mieux à votre réponse et fournir quelques commentaires pour aider le CPP dans la planification des prochaines activités.

1. Je comprends mieux le mandat des conseils d'école.

- a. Entièrement d'accord
- b. D'accord
- c. Partiellement d'accord
- d. Pas du tout d'accord (je savais déjà tout ce qui a été discuté)

Qu'est-ce que vous avez retenu concernant votre rôle au sein du conseil d'école?

2. J'ai découvert de nouvelles stratégies qui visent l'augmentation de la participation des parents que l'on pourrait mettre en œuvre au sein de notre école.

- a. Entièrement d'accord
- b. D'accord
- c. Partiellement d'accord
- d. Pas du tout d'accord

S.V.P., donnez des exemples ou une courte explication pour votre réponse :

POINT NO 5 DE L'ORDRE DU JOUR

3. Je comprends mieux le mandat du Comité de participation des parents (CPP).

- e. Entièrement d'accord
- f. D'accord
- g. Partiellement d'accord
- h. Pas du tout d'accord

4. J'ai aimé le déroulement et les activités de la soirée.

- i. Entièrement d'accord
- j. D'accord
- k. Partiellement d'accord
- l. Pas du tout d'accord

S.V.P., expliquez pourquoi :

5. Veuillez offrir des commentaires ou des suggestions pour améliorer cette session de travail :

Merci de votre participation et de vos commentaires!

Annexe 4 : Le PowerPoint de la session de travail et de partage

Les liens ont été insérés dans le PPT aux fins de partage avec les directions d'école qui ont participé à la séance.

**Session de travail et de partage
organisée par le Conseil de
participation des parents du
Conseil scolaire Viamonde**

Animatrice et experte-conseil: Maryse Francella

Le 24 avril 2017

!

Conseil scolaire Viamonde *tout est possible*

POINT NO 5 DE L'ORDRE DU JOUR

Annexe 5 : Exemples des 16 questions Kahoot

Close **Question 11** Next

Question (required) Media

La collectivité francophone desservie par l'école peut

Time limit Award points

20 s

YES - Remove Replace

Answer 1 (required) Answer 2 (required)

assister aux réunions du conseil d'école

voter lors de la prise de décision du conseil d'école

Answer 3 Answer 4

avoir le droit de parole

faire des recommandations pendant la réunion

Credit resources